

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE MARDI 28 JUIN 2011 A BRUXELLES – 18h00

### *APPROUVE*

#### **Présents :**

Michel LOUWAGIE – président FRBN

Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN

Christian LIPPENS – conseiller juridique

Georges STRAETEMANS – Dirk CALUS, administrateurs VZF

Paul EVRARD – Christiane DE SCHEPPER – A. VANDER BEKEN, administrateurs FFBN

**Excusé :** Gerard JANSSEN

#### **01. Notules**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 04/05/2011 est approuvé.

#### **02. Finances**

##### 02.1. Commentaires Assemblée Générale FRBN 19.05.2011 (exercice 2010)

- confirmation nouvelle composition Conseil d'Administration : au nom du Conseil d'Administration de la FRBN, président M.LOUWAGIE souhaite la bienvenue à Arthur VANDER BEKEN, nouveau membre du CA FRBN.

Il s'avère que G. JANSSEN ne fait plus partie de la Vlaamse Zwemfederatie. La FRBN demandera au secrétaire-général de la VZF, F. VAN HUYNEGHEM, de confirmer la démission de G. JANSSEN par écrit afin qu'un remplaçant éventuel soit désigné.

- confirmation nouveau Membre Émérite (Y. HERMANS) : le Conseil d'Administration a approuvé cette proposition et la FRBN communiquera cette confirmation à la personne intéressée.

Le Conseil d'Administration décide de ne pas introduire un système fixe relatif à l'attribution des titres « Membre d'honneur » ou « Membre Émérite » afin de maintenir une certaine liberté et flexibilité en attribuant ces titres.

##### 02.2. Projet CE Natation / Synchro 2012

- Organisation / Cahier des Charges : la FED.NAT. (à savoir FRBN) doit absolument signer pro forma, mais elle n'assumera jamais la responsabilité, l'imputabilité ni la garantie financière dans le cadre de cette organisation. Le Conseil d'Administration a pris connaissance de la 1<sup>ère</sup> version provisoire de budget, établie par G. STRAETEMANS.

Président M. LOUWAGIE souhaite élaborer une construction juridique cohérente dans laquelle la FRBN ne prendra aucune responsabilité et aucune obligation (organisation, finances, etc.). La responsabilité du budget et de l'organisation sera intégralement pris en charge par Golazo, Swimevents asbl et la ville d'Anvers.

La FRBN informera la LEN par écrit sur les structures et le fonctionnement de la natation belge ainsi que sur les moyens financiers limités de la fédération nationale qui d'aucune façon ne pourra assumer les risques et les garanties financières d'un tel événement.

##### - Sélections nationales CE 2012

1. Demande CSSY : participation d'une équipe belge (team). Le Conseil d'Administration a pris connaissance de la proposition de projet et du budget. Pas de décision pour le moment.

2. Demande J. LEFEBVRE: critères de sélection Plongeon CE 2012. Le Conseil d'Administration a pris connaissance de cette demande. Pas de décision pour le moment.

## 02.3. Convention FRBN-PRIMO

- La convention a été résiliée prématurément par PRIMO suite aux assainissements importants dans leur département Marketing. Fin définitive de la convention : 31.12.2011.

Le dossier de sponsoring fédéral sera adapté en vue de l'engagement d'un éventuel partenaire commercial alternatif.

## 02.4. Approbation frais de match Arbitres WP CCA

- Le Conseil d'Administration a pris connaissance de l'information détaillée, établie par la CCA. Sur base de ce document le CA FRBN constate que les frais de match proposés par la CCA causeront une augmentation moyenne de 18% des dépenses pour les clubs WP. Une telle augmentation n'est pas acceptable pour le CA FRBN. Une augmentation maximale de 10% doit être envisagée. Toutefois P. EVRARD annonce que la CSWP avait émis un avis favorable sur ces nouveaux tarifs proposés par la CCA. Suite à un entretien téléphonique pendant la réunion, F. MERCIER a confirmé la position de la CSWP sur ce point. Néanmoins il reste une certaine confusion sur les tarifs exacts. W. GEORGES a préparé un tableau récapitulatif avec une comparaison de plusieurs tarifs.

- W. GEORGES donne des précisions au CA FRBN sur une circulaire fiscale au sujet des indemnités de frais pour les sportifs non-professionnels et les coaches. Après avoir contacté le service juridique du COIB, il s'avère que pour l'instant il n'y existe aucun système fiscal spécifique pour les frais d'arbitres.

## 03. Rencontres Internationales

### 03.1. FINA CM SWI-OW Shanghai 2011: objection BRABO sur la sélection définitive

*Sont invités à 18h30 : CSNA (R. Buggenhout – J. Stinkens – RM. Deponthieux – J. Finet + DT's)*

*Sont présents : R. BUGGENHOUT – J. FINET*

En présence de la Commission Sportive Natation, le Conseil d'Administration a pris connaissance de la demande de BRABO d'accepter également l'épreuve individuelle 50m brasse en faveur de Kim JANSSENS.

La Commission Sportive Natation demande de maintenir la sélection originale, établie le 18.05.2011 par la Cellule Sportive Natation, afin de ne pas accepter des exceptions et afin d'éviter tous les cas de délibération. Le Conseil d'Administration a de nouveau examiné les documents de travail élaborés par les 2 DT's.

Après vote le Conseil d'Administration décide finalement de maintenir la sélection nationale CM Shanghai 2011 du 18.05.2011.

En tout cas le Conseil d'Administration a émis une suite négative sur la sélection éventuelle d'un relais dames 4x100m 4 nages (manque de confirmation des performances sportives au cours de 2011).

Le dossier de presse sera distribué prochainement aux athlètes, membres de la délégation, clubs et la presse.

### 03.2. LEN CE OW JUN & CE OW SEN : sélections nationales

- CE OW SEN Eilat : participation de B. RYCKEMAN et probablement aussi T. VANGENEUGDEN.

- CE OW JUN Navia : participation de D. BILLIAU. TOP10 au CE JUN OW = sélection automatique pour le CE SEN à condition qu'il y ait de la place (max. 3 inscriptions par fédération par épreuve). (cf. sélection CM 2009 Manon LAMMENS sur base de sa performance au CE JUN OW).

- OW Olympic Test Event Londres 10KM Marathon SWI (13/08/2011: le TOP30 du CM Shanghai sera invité et les nageurs concernés doivent confirmer leur participation dans les 48 heures.

## 04. Courrier

### 04.1. COIB

- Commentaires Assemblée Générale COIB – 20.05.2011 :

\* La FRBN devrait introduire une demande d'aide financière « CE2012 » auprès du Département COIB « Services aux Fédérations Sportives ».

\* Problématique AMADA / Dopage : une fois de plus, le COIB rappelle l'avertissement AMADA/COI à l'égard de la Belgique, à savoir : l'interdiction d'organiser un événement international et/ou l'interdiction de participer aux Jeux Olympiques si la législation de toutes les communautés belges (VL, FR, BRU, GER) n'est pas conforme aux règles AMADA/COI.

- Le Conseil d'Administration a pris connaissance du système « Primes Athlètes CDSB 2011 ».  
Le CM Natation Shanghai entre en ligne de compte pour le remboursement de primes.

## 04.2. FINA

- Addendum FINA Manuel 2009-2013

Une nouvelle version du manuel FINA sera publiée après le Congrès FINA Shanghai.

## 04.3. LEN

- Commentaires Congrès LEN Reykjavik – 14.05.2011

- Calendrier LEN 2012 / Bids LEN Events 2012-2016

- Info 2<sup>ème</sup> LEN Swimming Officials Séminaire

- Info LEN Programme Développement WP

## 04.4. VZF

Voir remarque Pt. 02.1.

## 04.5. FFBN

- P. EVRARD donne une courte précision sur l'attribution du Centre Sportif Régional de la Communauté Française.

- Au mois d'août, le nouveau DT adjoint, BRAHM Kevin, entrera en fonction.

04.6. FUSB – ASEUS : conférence de presse et présentation délégation belge > Universiades Shenzhen

## 05. Divers

05.1 KZK Courtrai : demande de création d'une ASBL pour la section KZK Water-polo avec maintien de leur statut en Division I.

C. LIPPENS donne quelques précisions sur cette demande et il se réfère aux règlements fédéraux de l'URBSFA dans lesquels plusieurs dispositions et conditions sont reprises à ce sujet (cession du patrimoine). Le Conseil d'Administration ordonne à C. LIPPENS et W. GEORGES d'examiner cette demande au cours des mois suivants.

Après tous ces points la séance est levée par le président Michel LOUWAGIE.

Le rapporteur,  
Wouter Georges, Secrétaire-Général

**PROCHAINE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
**MARDI 30 AOUT 2011 – 18h00 – BUREAU FEDERAL BRUXELLES**